

La vie politique en Europe et dans le monde

par Jean-Pierre Gouzy

Le 25 mars, célébration (méritée) du 50^e anniversaire des traités de Rome. Pour grossir le trait : le « traité Spaak » de Communauté économique européenne et le « traité Monnet » d'Euratom. Cette Communauté de l'énergie atomique que ne représentent plus aujourd'hui que quelques services et laboratoires de recherche dans le grand tout bureaucratique chargé de moudre l'intégration européenne à Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg et autres lieux.

Le jubilé des traités de Rome garde, il est vrai, une valeur symbolique majeure, notamment pour les femmes et les hommes de ma génération pour qui ils représentaient une sorte de Printemps de l'Europe, douze ans à peine après la fin de la deuxième guerre mondiale avec ses 38 millions de morts. Cette Europe communautaire, alors encore embryonnaire de six États membres avec leurs 160 millions d'habitants, composait ce qu'on appelait une sorte de « Lotharingie industrielle ». Aujourd'hui, elle a étendu son champ d'action initial bien au-delà du charbon et de l'acier de ses origines, du « marché commun » de sa puberté. Elle est devenue « l'Union européenne ». Elle compte 27 États avec leur presque 485 millions d'habitants, en attendant de nouveaux élargissements, alors que l'URSS s'est dissoute, que l'Allemagne s'est réunifiée dans la liberté et que les anciens pays du pacte militaire de Varsovie ont, pour la plupart, rejoint l'OTAN, de même que ceux de feu le Kominform, à l'exception de la Russie, ont adhéré à l'Union européenne. Il n'y a plus de guerre sur le Vieux continent, même si des tensions préoccupantes subsistent toujours dans les Balkans et à notre périphérie dans le Caucase.

Par contre, la tentative de doter cette Union européenne, au début de notre nouveau siècle, des premiers attributs d'un nouvel ordre constitutionnel commun a échoué jusqu'ici, les

peuples de deux des pays fondateurs – la France et les Pays-Bas – ayant rejeté le projet par la voie référendaire les 29 mai et 1^{er} juin 2005, tandis que sept autres ont suspendu *sine die* les procédures de ratification qui les concernaient.

Ce coup d'arrêt a été ressenti nécessairement comme un échec non seulement pour le projet de traité constitutionnel, en tant que tel, avec ses 448 articles, ses protocoles, ses déclarations annexes, mais également pour l'idée européenne elle-même. Et nous ne sommes pas encore sortis de la période d'incertitude provoquée par ce double rejet... On s'en est encore aperçu au cours des élections législatives néerlandaises du 22 novembre dernier où les dilemmes européens ont été purement et simplement évacués des débats bataves. On risque donc – si l'on n'y prend activement garde – d'avoir une situation similaire en France à l'occasion des élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2007, puis des législatives des 10 et 17 juin prochains, alors que – à en croire le sondage « Eurobaromètre » effectué en septembre/octobre 2006 – les électeurs seraient redevenus majoritairement favorables désormais dans l'Hexagone (à 56 %) et encore plus aux Pays-Bas. Si tel était le cas, cela supposerait qu'en majorité les Français et les Néerlandais aient viré leur cuti, alors que ce n'est ni le sentiments des gouvernements concernés ni celui de leurs classes politiques, à moins que l'expression « favorable à la constitution » ne désigne l'idée même d'une constitution pour l'Europe, voire dans une sorte de flou artistique, l'idée d'une Europe apte à décider enfin en tant que telle.

Quoi qu'il en soit, au moment où la présidence finlandaise de l'Union se terminait, la Finlande, comme elle l'avait promis, a rejoint le groupe des États favorables au projet.

Présidence allemande

M. Steinmeyer, ministre allemand des Affaires étrangères, présentant à Bruxelles le programme de la présidence allemande pour le premier semestre 2007, a annoncé que son pays serait chargé de mettre au point le calendrier d'une sortie de crise, le but étant que le dossier

constitutionnel aboutisse, si tout se passe bien, après les présidences respectives du Portugal et de la Slovénie, quand la France sera à nouveau aux commandes du Conseil européen à partir du 1^{er} juillet 2008.

En attendant, M. Steinmeyer, comme Angela Merkel, ont cependant pris parti au moins sur un point, en refusant de prendre en considération, pour l'heure, l'expédient sarkozyen d'un mini-traité de dépannage qui ne nécessiterait pas nécessairement le recours au référendum. Pour Mme Merkel, la « substance » du traité rejeté en 2005 par la France et les Pays-Bas, ne devrait pas être remise en cause, d'autant que les deux tiers des États de l'Union ont désormais ratifié le traité établissant une Constitution pour l'Europe signé à Rome le 29 octobre 2004.

Autrement dit, Berlin admet que le texte adopté à l'automne 2004 ne puisse entrer en vigueur tel quel, mais le projet que la présidence allemande présentera en fin de parcours ne sera jugé acceptable pour les États ayant déjà ratifié, à commencer par l'Allemagne, que s'il ne s'éloigne pas trop ouvertement du document initialement signé par l'ensemble des membres de l'Union, donc par la France et les Pays-Bas également.

De leur côté, au nom de l'Espagne et du Luxembourg, qui sont les deux seuls pays européens à avoir surmonté avec succès l'épreuve difficile de la ratification populaire, leurs Premiers ministres, MM. Zapatero et Juncker, ont décidé de convoquer le 26 janvier à Madrid une rencontre séparée des 18 États ayant déjà ratifié. Cette réunion devait même être suivie, le 27 février suivant, à Luxembourg en principe d'une deuxième rencontre de tous les États-membres de l'Union sur le sujet. Enfin, les chefs d'État et de gouvernement auront encore le loisir d'échanger leurs vues à Berlin le 25 mars prochain, à l'occasion de la Déclaration solennelle prévue ce jour-là pour marquer le 50^e anniversaire des traités de Rome.

La rencontre de Madrid – elle – a déjà eu lieu. Elle a abouti à la formation d'un groupe qui s'est intitulé « Les amis de la Constitution » qui, en paroles tout au moins, accepte l'idée de réformer le traité constitutionnel pour

tenter de le sauver, mais en avançant une réforme « a minima »... Il s'agit, comme pour Mme Merkel, de « préserver la substance et les équilibres » de celui-ci, en répondant aux attentes des citoyens qui « demandent que nous apportions des réponses efficaces à des défis aussi importants que l'immigration, la sécurité intérieure et extérieure, l'énergie ou encore le changement climatique.

Aux 18 États qui ont déjà ratifié le traité s'étaient joints, soulignons-le au passage, le Portugal et l'Irlande, désireux de faire un geste de bonne volonté (qui ne leur coûtait rien). L'Allemagne, en charge de la présidence de l'Union, n'était cependant représentée que par son ambassadeur à Madrid. Les deux prises de positions les plus affirmées ont été celles du ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Angel Moratinos, qui s'est refusé à l'idée de ne retenir du texte initial que les réformes institutionnelles, et du premier ministre belge, M. Guy Verhofstadt, ouvertement artisan des « États-Unis d'Europe » et qui, en tout cas, requiert une « sortie de crise par le haut », c'est-à-dire en affirmant la nécessité de renforcer le projet plutôt que de l'édulcorer. M. Massimo d'Alema, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a fait à Bruxelles, quelques jours plus tard, des propositions également « en flèche ».

M. Strauss-Kahn a estimé dans *Le Monde* du 6 février que cette réunion de Madrid, du fait de l'absence de la France, était « un précédent désastreux » tout en comprenant la volonté des pays du groupe de Madrid de voir leur propre vote « respecté », tout en sachant que « nous [les Français] ne pourrions pas accepter un nouveau vote de ce projet ». Mais que veulent les Français eux-mêmes ? Au stade actuel, empêtrés comme ils le sont dans les contradictions électorales, ils aspireraient, selon M. Lamassoure pour le compte de M. Sarkozy, à un traité dont la dénomination « constitutionnelle » disparaîtrait, et lisible par tous. M. Pierre Lequiller, actuellement président de la délégation pour l'Europe de l'Assemblée nationale française, également membre de la majorité sortante, a publié pour sa part un document dans lequel il apparaît qu'un « traité institutionnel » s'impose dans une première étape. Par la

suite, une nouvelle convention européenne version 2009 pourrait être convoquée pour donner de la chair à la nouvelle ossature. Les idées fusent, juridiques, sociales, économiques, financières, culturelles, etc. Pour les « idées », c'est bien connu, la France a une grande boîte pleine à craquer de concepts, d'ébauches, de modèles, de formules, de préceptes, d'axiomes, de perspectives imaginatives, inventives... Oui, mais ! Nos meilleurs amis de l'époque, parmi lesquels nos partenaires allemands, commencent à s'en défier. Dans les années 50, nous avons inventé la CED (Communauté européenne de défense) pour promouvoir le réarmement allemand dans un cadre européen, puis nous l'avons rejetée. Au début des années 2000, nous avons demandé à un de nos anciens présidents de la République, Valéry Giscard d'Estaing, de présider l'assemblée conventionnelle d'où germerait un prototype original : « Je suis oiseau, voyez mes ailes (constitutionnelles), je suis souris, vivent les rats » (traité où chaque pays dispose du dernier mot). Nous voyons mieux maintenant où cet entremêlement des genres nous a menés...

L'Europe des contradictions

Au surplus, nous savions qu'un certain nombre d'États qui avaient pourtant signé le traité constitutionnel n'y étaient pas vraiment favorables, du moins à travers leurs dirigeants actuels (c'était le cas de la Pologne de M. Kaczynski, malgré un électorat sensible aux largesses de Bruxelles. C'était aussi le cas de la République tchèque de Vaclav Klaus). Nul ne pouvait ignorer, par ailleurs, la longue tradition eurosceptique britannique, même si Tony Blair a accepté, en la circonstance, d'aller aussi loin que possible en signant le traité constitutionnel. On apprend aujourd'hui en effet que Gordon Brown, actuel ministre des finances britanniques appelé à succéder à Blair dès cette année, refuserait de donner son accord à tout changement même technique des institutions européennes, s'il n'obtenait pas, en retour, l'engagement qu'aucune nouvelle constitution européenne ne serait rédigée. Tout changement nécessitant un

référendum serait écarté. On a peine à croire à pareille prétention, il est vrai...

Quant à Blair lui-même, il se rapprocherait désormais de Brown pour s'opposer à toute réforme nécessitant de faire appel, en matière européenne, à des recours référendaires. Ce qui s'est passé en France a donc conforté les réserves traditionnelles de la Grande-Bretagne et celles-ci ne peuvent avoir elles-mêmes que des effets négatifs dans les pays d'Europe du Nord comme le Danemark et la Suède.

Dans de telles conditions, les candidats aux élections présidentielles françaises sont au pied du mur. Ils ne peuvent ignorer leurs responsabilités centrales, comme nous l'avons vu à propos de M. Sarkozy. Quant à Ségolène Royal, qui compte parmi ses supporters un antisupranational viscéral majeur comme M. Chevènement, on attendait qu'elle se prononce personnellement pour y voir un peu plus clair... Elle l'a fait, une première fois à Luxembourg, le 17 janvier dernier, en souhaitant que « le peuple français soit à nouveau saisi par référendum en 2009 ». Ce référendum pourrait avoir lieu en même temps que les élections européennes prévues en juin de cette année-là. « Il faut un traité qui permette aux institutions de fonctionner, avec un volet social et que les droits des travailleurs soient pris en considération eu Europe », aurait fait savoir Ségolène.

Mme Merkel a aussi préconisé un « volet social »... Pourvu que Ségolène et Angela s'accordent, en la circonstance, avec leurs collègues des vingt-cinq autres États-membres ! Plus on est nombreux, plus la recherche d'un accord global sur ce type de problème est effectivement laborieuse en règle générale.

Dans la centaine de propositions présentées par Mme Royal le 11 février à Villepinte, il est effectivement question de négocier un traité institutionnel soumis à référendum pour que l'Europe fonctionne de manière plus démocratique et efficace avec, par ailleurs, un « protocole social ». Ce serait le prix à payer pour « construire une Europe plus protectrice et plus en phase avec les besoins de ses citoyens », même si à Londres, M. Brown, apparemment, ne veut pas entendre parler de référendum à propos de l'Union européenne. Par

ailleurs, selon Ségolène, il convient de « mettre en place rapidement des politiques communes ambitieuses sur des enjeux majeurs (recherche, innovation, énergie, environnement) » et de « préserver » grâce à une directive-cadre des « services publics de qualité ». On observera que là encore, comme aux Pays-Bas d'ailleurs où un nouveau gouvernement vient de se mettre en place, la démarche « constitutionnelle » devient, avec une moindre présomption, « institutionnelle ». Bien sûr, la finalité constitutionnelle de l'intégration communautaire ne doit (ou ne devrait) en aucun cas être remise en cause, mais la contrainte des faits requiert très probablement un report dans le temps des ambitions premières. On peut le déplorer, certes, mais nous n'avons, quant à nous, jamais été dupes du caractère réellement « constitutionnel » du texte dont Valéry Giscard d'Estaing a assumé la paternité, et nous l'avons dit à diverses reprises dans cette chronique. Prendre des vessies pour des lanternes n'a jamais représenté, à nos yeux, une bonne méthode.

Quoi qu'il en soit, les fédéralistes devraient avant tout, nous semble-t-il, souhaiter aujourd'hui que l'Union européenne sorte de l'impasse dans laquelle elle s'est fourvoyée. Tout bond de nature constitutionnelle suppose une avant-garde décidée, capable de s'imposer dans un minimum d'États de l'Union, dans une conjoncture donnée. Or, on a beau scruter l'horizon, aucune avant-garde de ce type n'est encore perceptible malheureusement, cinquante ans après la signature des traités de Rome. L'Union européenne reste une « puissance molle », avec des politiques extérieures ou de sécurité-défense tout au plus concertées, un budget qui représente à peine plus de 1 % du produit brut des ses États-membres, une monnaie unique au sein de la zone euro mais qui n'est pas encore équilibrée par une union économique de même nature.

La présidence finlandaise

La présidence finlandaise de l'Union qui a occupé la scène au cours du dernier trimestre 2006 mérite un dernier coup de chapeau. Je cite, puisque bien peu en ont parlé : la coopération en matière de lutte contre l'immigration

clandestine, l'amélioration de la « gestion intégrée » des frontières extérieures de l'Union grâce au renforcement des capacités de la nouvelle Agence Frontex en déployant les premières « équipes européennes d'intervention rapide » aux frontières de l'Union.

- Dans le vaste domaine de l'innovation, de l'énergie, des changements climatiques, on prévoit en 2007 la création d'un Institut européen de technologie, la réalisation d'un marché intérieur de l'énergie interconnectée, non discriminatoire, doté de règles harmonisées, en attendant la mise en route, ce printemps 2007, d'un plan d'action définissant les priorités dans le cadre d'une politique énergétique qui se veut « globale » au sein de l'Union européenne. Dans la perspective de l'adoption, les 8 et 9 mars prochains par le Conseil européen, de ce plan d'action, la Commission européenne a d'ailleurs publié le 10 janvier dernier un document de base intitulé « Une politique de l'énergie pour l'Europe ».

- De plus, au cours du Conseil européen des 14 et 15 décembre 2006, l'engagement a été pris d'examiner à intervalles réguliers une politique européenne portant sur les changements climatiques aujourd'hui perçus comme prenant de plus en plus d'ampleur par l'ensemble de la communauté internationale. Ces craintes ont d'ailleurs été confirmées par diverses réunions scientifiques qui se sont tenues à Paris fin janvier et début février (publication du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat. Conférence internationale pour une gouvernance écologique mondiale qui pourrait émaner d'une nouvelle organisation : ONU ou Organisation des Nations unies pour l'environnement). Celle-ci aurait le mérite de disposer d'un budget propre et de mettre fin à la gestion totalement éclatée des accords internationaux et agences diverses en la matière.

- Mais revenons-en à la présidence finlandaise, pour rappeler qu'on lui doit l'adoption de la directive sur les services (si longtemps vivement contestée), le règlement « Reach » sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques au sein de l'Union européenne, la

date du 1^{er} juin 2007 devant être celle de l'enregistrement de quelques 30 000 substances chimiques sur le marché européen.

Un seul échec notable dans ce bilan de présidence, bien qu'il ne soit en rien imputable aux Finlandais, le blocage confirmé de la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Comme l'a souligné le porte-parole de la présidence : « s'il existe quelque chose à changer dans l'Union européenne, ici et maintenant, en tant que présidence du Conseil, ce serait d'augmenter le nombre des décisions à la majorité qualifiée. » « C'est sans doute la voie la plus efficace [...] et la meilleure aussi pour prendre de bonnes décisions. L'exigence de l'unanimité ne sert pas l'intérêt commun. » On le savait depuis longtemps, mais il n'est pas mauvais qu'un porte-parole d'une instance intergouvernementale le rappelle avec cette netteté dans un tel contexte.

- Le débat sur les mérites et les inconvénients comparés de la majorité et de l'unanimité, est aussi vieux que l'Union européenne elle-même, lorsqu'elle n'était encore qu'une communauté. Il a commencé quand les partenaires étaient six autour de la table commune, mais maintenant que le cercle s'est agrandi à vingt-sept représentants des États membres, le Conseil s'est transformé en petit parlement. Or chacun sait bien qu'on ne gouverne pas à vingt-sept de la même façon qu'à six ou même douze et qu'il convient donc de réadapter nos méthodes en profondeur. C'est à quoi tendait – encore très imparfaitement d'ailleurs – le projet constitutionnel qui aurait pu voir le jour en 2004. Nous sommes donc constamment renvoyés au traité de Nice qui ne dit rien de neuf à cet égard et n'évoque nulle part ce qui se passera dans l'Union européenne au-delà de vingt-sept États-membres. Même si, malgré la panne constitutionnelle, les divers rouages de la mécanique communautaire ont continué à fonctionner normalement, nous sommes contraints de réexaminer le rythme des élargissements, par souci de réalisme. Dans cet esprit, le Conseil européen a demandé à la Commission, gardienne des traités, de lui faire rapport en quelque sorte.

La Commission a donc « pondu » coup sur coup deux textes. Le premier sur la « stratégie » de l'élargissement face aux principaux défis 2006-2007, le second sur « la capacité de l'Union européenne à intégrer de nouveaux membres ». Dans ce deuxième document qui nous intéresse ici, le docteur Barroso et ses collaborateurs font le point à propos des maternités successives de l'institution européenne (de 6 à 9 États, de 9 à 10, de 10 à 12, puis à 15 et 25), auxquelles s'ajoutent celles de la Bulgarie et de la Roumanie.

« La capacité d'intégration, nous dit-on sur le ton de gravité qu'il convient en la circonstance d'invoquer, se mesure à la faculté d'accueillir de nouveaux États dans une période donnée, sans mettre en péril les objectifs fonctionnels prévus par les traités. C'est donc avant tout une notion fonctionnelle. » Présentement, les seuls élargissements en cours de négociations sont ceux de la Croatie et de la Turquie. Donc, poursuit le texte, « au vu de l'avancement des préparatifs de préadhésion, les adhésions à venir devraient se produire à moyen ou à long terme ». L'Union européenne s'assurera donc préalablement de pouvoir conserver ses capacités de fonctionnement dans tous les cas de figure, en poursuivant l'élaboration et la mise en œuvre des « politiques communes dans tous les domaines » et en restant « en mesure de continuer à financer ses politiques durablement ». Concrètement, avant toute nouvelle adhésion, l'Union européenne devra arrêter le montant total des moyens budgétaires requis. Sur cette base la Commission proposera, pour toute nouvelle négociation d'adhésion, un ensemble de mesures financières nécessaires et, d'une manière générale, il conviendra de « faire en sorte que les pays candidats remplissent des conditions rigoureuses ».

Il est non seulement fait référence, dans ce texte, à la Turquie et à la Croatie mais à l'ensemble des « Balkans occidentaux dans leur ancienne composante yougoslave ainsi qu'à l'Albanie ». Rappelons au passage que des forces militaires occidentales stationnent toujours en Bosnie, au Kosovo et en Macédoine. Le Conseil européen des 14-15 décembre derniers a d'ailleurs réaffirmé que les pays des

Balkans occidentaux restent « les bienvenus dans l'Union européenne, demandant même à la Macédoine d'accélérer le processus de réforme ».

Par contre, le cas de la Turquie n'a été évoqué que dans les « conclusions » du Sommet européen, se bornant à reprendre les termes de l'accord du 11 décembre dernier entre les ministres des Affaires étrangères de l'Union saisis d'une « recommandation de la Commission européenne ». À savoir, ne pas ouvrir avec la Turquie les négociations d'adhésion sur 8 des 35 chapitres en discussion et n'en fermer aucun « tant qu'Ankara n'aura pas décidé de mettre en œuvre le protocole sur l'extension de l'Union douanière européenne/Turquie aux nouveaux membres, donc à la République de Chypre (grecque), reconnue souveraine par la communauté internationale ». Ce ralentissement a pour origine le refus de la Turquie d'ouvrir ses ports et aéroports aux navires et avions chypriotes. Une tentative de conciliation du premier ministre turc, M. Erdoğan, d'ouvrir **un** port et **un** aéroport aux avions et navires chypriotes, à défaut de mieux, n'a pas permis de régler le litige. Rejetée par Chypre, elle a provoqué en Turquie même des réactions politiques contrastées à quelques mois des élections présidentielles, alors que l'ouverture des négociations d'adhésion date déjà d'octobre 2005.

Veto polonais

Les difficultés d'intégration balkanique et *a fortiori* turque ne sont pas les seules au surplus, même si elles sont d'un autre ordre. Tel est, par exemple, le cas avec la Pologne des frères Kaczyński, qui ont décidé de bloquer jusqu'à nouvel avis les discussions entre Union européenne et Russie le 13 novembre dernier, en refusant de donner mandat à la Commission de négocier un nouvel (et, à notre sens, nécessaire) accord de partenariat économique et politique avec Moscou. Officiellement, en raison de différends sur les problèmes d'exportation agroalimentaires, mais surtout parce que Varsovie exige des garanties pour l'approvisionnement énergétique de la Pologne par la Russie. Le gouvernement polonais n'a, en fait, jamais

apprécié l'accord germano-russe pour la construction d'un gazoduc sous marin contournant son territoire national par la Mer baltique. Le 5 décembre dernier, le président polonais Lech Kaczynski, la chancelière allemande Angela Merkel et Jacques Chirac, lors d'un sommet des pays du « triangle de Weimar » ont accepté, cependant, de signer une déclaration commune en faveur d'une « politique de l'énergie menée dans un esprit de solidarité », confirmant leurs intentions de coordonner « étroitement leurs positions en la matière ».

Embellie économique globale

En 2006, l'économie mondiale aurait globalement progressé de 5 % (4,9). Cette période florissante se manifeste paradoxalement alors que la société internationale est plus conflictuelle que jamais depuis la fin de la guerre froide. Le fait est, par exemple, que le PIB mondial a doublé depuis 1980 (selon la Banque mondiale), même si ce score n'atténue pas de profondes disparités. Ainsi, la Chine a battu tous ses précédents records, avec un taux de croissance de 10,7 % en 2006. L'Inde lui a emboîté le pas avec un taux de 9,4. Un grand pays réémergent comme la Russie, mais pour des raisons totalement différentes, a vu son produit brut grimper à son tour de 7 % l'an passé. Le fait est, par ailleurs, que le produit brut américain s'est encore accru de 3,4 % en 2006, après avoir atteint 3,2 en 2005 et 3,9 en 2004.

- Dans l'Union européenne, la croissance globale frise les 2,9 %, de même qu'au sein de la zone euro elle atteint les 2,7 en 2006 contre 1,4 l'année précédente, grâce, en bonne part, à un remarquable regain de l'activité économique en Allemagne (2,7 %) après des années tristounettes. La croissance espagnole a atteint un pourcentage leader dans la zone euro (3,8 %). En France, par contre, nous avons tout juste enregistré, comme en Italie, une amélioration de 2 points de notre produit national.

- Autre constat : le chômage stagne ou régresse partout. En 2006, il n'a pas dépassé 4,5 % de la population active aux États-Unis ; 4 au Japon ; 7,6 dans l'Union européenne et 7,5 dans la zone euro. Il plafonnerait à 7,9 % en Allemagne en décembre 2006, 8,5 en France et en Espagne, 7,7 en

Italie. Il n'est resté vraiment élevé que dans quelques pays d'Europe centrale (12,8 % en Pologne notamment). Au Royaume-Uni, il n'a pas dépassé les 5,4 % en 2006 et dans des petits pays européens comme l'Autriche, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas, les demandeurs d'emploi n'ont pas atteint l'an dernier la barre des 5 % de la population active.

- Par ailleurs, les déficits publics sont désormais repassés en dessous de la barre des 3 % (critère de Maastricht) en France et en Allemagne.

- L'inflation, enfin, est restée limitée. Le taux dans la zone euro était inchangé en janvier 2007 par rapport au mois précédent, avec un taux officiel de 1,9 %, et dans l'ensemble de l'Union européenne, il ne dépasserait pas les 2,2 %.

- Dans cette conjoncture favorable, un contraste ne peut, cependant, passer inaperçu : alors que l'Allemagne – n° 1 mondial des pays exportateurs – a vu ses exportations augmenter en 2006 de 13,7 %, à 894 milliards, le montant du déficit du commerce extérieur français a atteint le record historique de l'ordre de 29,2 milliards d'euros. Les importations françaises se sont accrues de 9,8 %, à 416 milliards d'euros, mais nos exportations n'ont pas dépassé le niveau de 387 milliards d'euros. La tendance négative du commerce extérieur français se poursuit depuis 2004.

Il va de soi que l'Union européenne, dans un monde dominé par l'hyper compétitivité, où d'autre part les liquidités accumulées au plan mondial arbitrent largement les investissements, ne peut pas, à la longue, se contenter de naviguer à vue avec une croissance molle. Et ce qui est vrai pour l'Europe l'est plus encore pour la France, où il faudra évidemment éponger, d'une manière ou d'une autre, les conséquences des promesses électorales qui, de Sarko en Ségo, coulent pour le moment à flot.

Une dernière considération : l'embellie économique mondiale constatée en 2006 ne se maintiendra que si les tendances conflictuelles accentuées qui peuvent se constater notamment au Proche et Moyen-orient n'empirent pas. Tout clash d'envergure fait rebondir les cours de l'or noir et des matières premières, en agissant comme un puissant facteur

de déstabilisation, même s'il va de soi que ce n'est pas le seul !

Euro fort et Banque centrale

Tout devrait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais nous aurions grand tort de nous reposer sur nos lauriers, qu'il s'agisse des conséquences contrastées de la mondialisation ou des perspectives toujours aléatoires du parcours de l'Union européenne. Nous pouvons également, notamment en France en vue d'échéances électorales majeures très prochaines, prendre garde aux querelles qui ont éclaté à propos de l'euro fort, précisément au moment où la petite Slovénie, ex-yougoslave, rejoignait à son tour la zone euro pour en devenir le treizième État-membre, et où la République de Chypre demandait à suivre le mouvement.

C'est un fait que la zone euro, qui a fêté le 1^{er} janvier dernier, son cinquième anniversaire, est souvent apparue comme une zone économique par trop aléatoire ; mais au lieu de donner l'impression de vouloir s'en prendre, pour ce motif et *ex-abrupto*, au statut d'indépendance de la Banque centrale européenne, il serait équitable de reconnaître que la stabilité interne de la zone est en soi une réalité *a priori* favorable à la majorité des exportations françaises, et que la relative faiblesse du dollar n'est pas sans avantage sur les prix de la plupart des achats pétroliers et de matières premières, le plus souvent libellés en monnaie américaine.

Dans le feu de la campagne pour les élections présidentielles, Ségolène Royal n'a sans doute pas mesuré l'inquiétude qu'elle a provoquée, notamment en Allemagne, quand elle a reproché en décembre dernier, au président de la Banque centrale européenne, de relever les taux d'intérêt à 3,5 % pour prévenir un regain d'inflation, et en décrétant que ce n'était « plus à M. Trichet de décider de l'avenir de nos économies », cette tâche appartenant aux dirigeants européens démocratiquement élus. Elle en rajoutait ainsi aux propos de Nicolas Sarkozy qui, en juin dernier à Agen, remettait en cause « le statut et les objectifs de la BCE ».

Ainsi la France, après avoir rejeté le traité constitutionnel, donnait l'impression à ses partenaires qu'elle était prête à remettre en cause l'un des rares acquis significatifs de la construction communautaire de ces dernières années. Trop c'est trop, et Mme Angela Merkel, assumant la présidence de l'Union européenne pour la première partie de l'année en cours, a tenu à faire savoir « l'inquiétude » qu'elle éprouvait à la suite de tels constats oratoires : « Si nous voulons conserver la confiance dans l'euro, a-t-elle déclaré le 14 janvier dernier au cours de l'émission hebdomadaire "France Europe Express" diffusée sur France3, nous devons laisser à la Banque centrale son indépendance : c'est la position allemande très ferme ».

Nous voilà avertis ! Il serait, en effet, inutile de demander à l'Allemagne fédérale d'apporter sa pierre, à l'occasion de sa présidence, pour tenter d'extraire l'Union européenne de l'ornière « constitutionnelle », si la France, au sortir des élections présidentielles, devait se lancer dans une campagne mettant en cause l'indépendance de la BCE, d'autant que ses partenaires rejettent toute velléité de créer « une nouvelle exception française ».

En réalité, plutôt que de paraître vouloir revenir sur le statut d'indépendance de la Banque centrale européenne, nous ferions mieux de prendre les initiatives positives nécessaire pour « coordonner » beaucoup plus sérieusement les grands choix économiques de l'Union économique et monétaire. Il ne peut pas, en effet, exister durablement, dans la même zone monétaire, une monnaie unique avec des options économiques gouvernementales dispersées, parfois contradictoires. L'intégration économique, monétaire, politique est un tout. Elle doit être le fruit de choix indissociables, délibérés en commun. Le président de l'Eurogroupe, actuellement Jean-Claude Juncker, devrait être l'interlocuteur politique naturel – et je dirai statutaire – du président de la Banque centrale européenne et, dans ce but, de nouvelles procédures devraient permettre à l'Eurogroupe d'assumer la gouvernance économique réelle de l'Union économique et monétaire. C'est un vrai débat de fond que les Européens doivent avoir pour dégager, enfin,

dans des domaines clés les choix majeurs de l'Union européenne en tant qu'économie sociale de marché engagée dans la compétition internationale.

Ce n'est pas pour rien que Mme Royal s'est rendue à Luxembourg en février, afin de rencontrer Jean-claude Juncker. Bien sûr, pour affirmer sa disponibilité dans le but d'esquisser les possibilités de compromis en matière « constitutionnelle » (même si le terme de « constitution » doit en faire les frais), mais aussi pour éviter que ne se développe une autre crise à propos de l'euro et du statut de la Banque centrale de Francfort. À cet égard, la portée de la 89^e des cent propositions de la candidate socialiste à la présidence de la République française ne nous a pas échappée : « Incrire dans les statuts de la Banque centrale européenne l'objectif de croissance-emploi [et pas seulement celui de l'inflation], créer un gouvernement économique de la zone euro. » Affaire à suivre, avec toute l'attention qu'elle requiert !

De même, on n'a pas été surpris d'apprendre que M. Sarkozy a discrètement rencontré Mme Merkel à Berlin le 12 février pour lui « vendre » le projet de traité simplifié auquel il pense pour sortir de l'impasse européenne actuelle, s'il est élu à la présidence de la République française.

Branle-bas énergétique

Dernier grand sujet concernant le dossier de l'Union européenne à l'approche du printemps 2006, celui de la politique énergétique et, notamment, de son approvisionnement en ressources énergétiques. Certes, nous l'avons vu, la présidence finlandaise s'est est préoccupée et le Conseil européen sous présidence allemande fera de même, mais ce n'est pas nouveau. L'énergie était déjà l'obsession de Jean Monnet dans les années 50, et l'un des traités de Rome consacré, voici cinquante ans, à l'édification d'une communauté de l'énergie atomique, complétait une première communauté partiellement consacrée au charbon (la CECA). Mais les temps ont changé et il s'agit aujourd'hui de construire un vaste chantier qui devrait assumer l'indépendance énergétique globale des quelques 485

millions d'Européens qui peuplent l'Union. Jusqu'à des temps récents, nous avons vécu dans une sorte d'inconscience collective, si on met à part les périodes où se sont manifestées les grandes crises pétrolières, au début des années 70 et 80.

On a calculé que, déjà, en l'an 2000, l'Union européenne dépendait à 75 % du monde extérieur pour ses approvisionnements pétroliers. En 2010, ce pourcentage devrait atteindre 80 %. En ce qui concerne le gaz naturel, notre dépendance était déjà de 50 % en 2000 et devrait atteindre 60 % en 2010. Au total, y compris les combustibles solides, notre dépendance énergétique globalement considérée sera supérieure à 50 % de notre consommation en 2010 et de l'ordre de 60 % en 2020. La Commission de Bruxelles a bien potassé le sujet dans un « livre vert » daté de mars 2006, avec trois objectifs principaux : la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité par l'ouverture des marchés, le développement durable. Pour le moment, au mieux, il existe les éléments épars d'une politique de l'énergie, mais aucune politique globale opérationnelle intégrant, en fonction des différentes facettes du défi énergétique, les disciplines de l'environnement, la recherche, les capacités d'investissements, les énergies renouvelables, les préoccupations stratégiques, etc.

L'actualité récente a mis en évidence le rôle primordial de la Russie face à nos besoins énergétiques, et plus particulièrement en ce qui concerne nos approvisionnements en gaz. Nous devons apprendre à parler d'une seule voix, en tant qu'Union européenne, avec les pays producteurs de gaz et de pétrole, en commençant par le grand voisin russe, sachant que tout ce que Gazprom décide l'est, en réalité, par le Kremlin. Notre intérêt évident est, par exemple, de participer au projet Shtockman, l'immense champ gazier de la mer polaire de Barents qui alimentera le futur gazoduc germano-russe. Mais il ne faut pas céder à la naïveté. Poutine et ses successeurs n'ont aucune raison de faire des cadeaux.

Ainsi Gazprom a décidé récemment, sans préavis pratiquement, des prix à la hausse du gaz russe à destination

de la Biélorussie, après une rencontre Poutine-Loukachenko à Minsk, en fixant le montant du millier de mètres cubes de gaz à 200 dollars au lieu de 46,68. Le président biélorusse a alors menacé de couper le carburant bleu à destination de l'Europe, 22 % du gaz européen transitant en l'état par la Biélorussie. Finalement, le 31 décembre dernier, les Russes ont accepté de transiger, mais à condition de contrôler désormais 50 % de Beltragaz, maître d'œuvre du réseau biélorussien des gazoducs. Puis la querelle a repris à propos de l'acheminement du pétrole, notamment par l'oléoduc Droujba par lequel le pétrole transite vers l'Europe occidentale, avant la conclusion d'un accord téléphonique Poutine-Loukachenko le 12 janvier, après trois jours d'interruption de livraisons.

- Par ailleurs, et parallèlement, le Kremlin a décidé de maintenir un « prix d'ami » à l'Ukraine dont le gouvernement aujourd'hui en place est dirigé par le chef du parti ukrainien russophone, Viktor Ianoukovitch, hostile à l'adhésion éventuelle de son pays à l'OTAN. La nouvelle a été annoncée par Poutine en personne à Kiev : 130 dollars pour 1 000 m³ de gaz. Inversement, la Géorgie qui a des relations contentieuses avec Moscou a été taxée par Gazprom à 235 dollars par 1 000 m³. Le prix fort en quelque sorte !

Enfin, pour achever le tableau, la Commission de Bruxelles s'est inquiétée à juste titre des conséquences possibles d'un récent protocole d'accord de coopération énergétique entre Moscou et Alger, deux capitales qui régulent 35 % de notre consommation d'énergie, éventuellement susceptibles de réaliser un cartel entre Gazprom et la Sonatrach, son pendant algérien.

Bref, au stade présent, la Russie de Poutine impose peu ou prou les choix qui lui conviennent. Gazprom maintient notamment le système de la préférence impériale dans ce qui fut l'espace tsariste, puis celui de l'URSS. Pour l'Union européenne, la question majeure de la sécurité des approvisionnements fera partie du plan d'action définissant les priorités de la politique énergétique globale pour l'Europe que le Conseil européen devrait adopter le 9 mars

prochain. Espérons que nous ne serons pas déçus, sachant que tout dépendra de la capacité des « 27 » à concilier leurs intérêts nationaux.

L'Orient conflictuel et l'islam

Pendant que les compagnies multinationales occidentales continuent à pomper l'or noir du Moyen-Orient (plus de la moitié des réserves mondiales, dont près d'un quart pour la seule Arabie saoudite) et que des cités-buildings poussent comme des champignons dans les émirats et sultanats du Golfe persique, les empoignades qui opposent Israël et la Palestine (et les Palestiniens entre eux), les Libanais chrétiens, chiites, sunnites et d'autres religions, les Irakiens des différentes confessions islamiques entre elles, de même que les Irakiens et les Américains ou les Iraniens et les Occidentaux (sur le nucléaire), se sont poursuivies allègrement, si je puis dire, au cours des premiers mois de 2007.

- Entre **Israël** et les **Palestiniens**, aucun signe d'amélioration réelle des relations n'est encore perceptible depuis l'accident cérébral qui a définitivement écarté Ariel Sharon de la scène politique. 660 Palestiniens auraient été tués en 2006, soit trois fois plus qu'en 2005. Les bombardements israéliens à Gaza se sont poursuivis épisodiquement, de même que les heurts entre le Hamas et le Fatha, du moins jusqu'à la récente « réconciliation » apparente des Palestiniens à la Mecque le 8 février dernier, sous l'égide du roi Abdallah. Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, espère obtenir un gouvernement de coalition ces prochaines semaines, qui aurait dû voir le jour durablement dès septembre de l'année dernière, après la victoire du Hamas aux élections législatives le 25 janvier 2006. Les affrontements palestiniens ont fait, dans la période récente, environ 350 tués, plongeant la bande de Gaza dans l'anarchie. Le Hamas ne reconnaît toujours pas formellement Israël, mais s'est engagé à « respecter les résolutions internationales et les accords signés par l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), en particulier avec Israël ». Les optimistes

estiment que cette déclaration vaut reconnaissance explicite d'Israël par les islamistes qui, jusqu'ici, ont refusé – contrairement au Fatah de Yasser Arafat et de Mahmoud Abbas – la moindre concession à cet égard. C'est dans ce contexte, on s'en souvient, que les États-Unis et l'Union européenne avaient décidé, le 7 avril 2006, d'interrompre leur aide économique à la Palestine, au profit d'aides humanitaires sévèrement triées sur le volet.

Le Premier ministre israélien, M. Olmert, avait fait un premier pas le 23 décembre dernier, en recevant à dîner le président palestinien à son domicile privé et en acceptant, pour faire preuve de bonne volonté, de débloquer une centaine de millions de dollars sur les 700 gelés par Israël depuis le début de l'année 2006 afin de sanctionner un gouvernement du Hamas ignorant l'existence, pourtant bien présente, de l'État hébreu. Ce geste symbolique, rappelons-le, a été suivi de l'annonce d'une rencontre du Quartet (États-Unis, Russie, ONU, Union européenne) à Washington le 2 février dernier, alors qu'il ne s'était plus réuni depuis 2002 et que son objet est de contribuer à l'évolution du problème palestinien. Dans le communiqué publié à l'issue de ses délibérations, le Quartet avait confirmé, dans l'inénarrable jargon diplomatique qui caractérise ce genre d'initiative, « son soutien aux efforts américains pour accélérer les progrès de la feuille de route » (qui, ajoutons-le au passage, avait prévu d'aboutir à la création d'un État palestinien dès 2005 !).

Enfin, la colossalement riche Arabie saoudite, pour aider les protagonistes de l'accord Fatah-Hamas à persévérer dans la voie souhaitée par le Quartet, a promis un appui de 1 milliard de dollars pour venir en aide à une Autorité palestinienne exsangue, en attendant que cesse le blocus de l'aide internationale. Et pour l'essentiel, en l'occurrence, de l'Union européenne. Pour mémoire, rien n'a, par ailleurs, bougé entre Israéliens et Palestiniens au moment où nous rédigeons cette chronique, qu'il s'agisse des prisonniers palestiniens en Israël ou du relâchement par les Palestiniens du soldat israélien, Gilat Shalit, enlevé en juin dernier à la frontière de la bande de Gaza. Ou même à propos de la

colonisation de la Palestine, Israël ayant annoncé fin décembre 2006 la construction d'une nouvelle colonie dans la vallée du Jourdain pour accueillir des colons évacués de Gaza, au lieu dit Maskiot. Le dernier « fait accompli » israélien de cette nature date de 1992...

- Au **Liban** voisin, le Hezbollah chiite pro-iranien d'Hassan Nasrallah, en dépit de l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de Sécurité, a reconstitué sa force de sécurité grâce à des complicités syro-iraniennes. De plus, l'assassinat à Beyrouth le 21 novembre dernier, de Pierre Gemayel, ministre de l'industrie, 34 ans, héritier d'une grande famille chrétienne du pays du Cèdre, a été imputé à la Syrie, comme précédemment ceux du leader libanais Rafic Hariri, pulvérisé par une bombe le 14 février 2005, du journaliste Samir Kassir, opposé à la tutelle de Damas, et de l'ancien chef du parti communiste libanais.

L'opposition pro-syrienne et pro-iranienne a donc poursuivi son bras de fer avec le gouvernement pro-occidental de M. Siniora, notamment à l'occasion d'impressionnants sit-in, au cœur de Beyrouth. Celui du 23 janvier dernier, accompagné de grèves, fut la cause de plusieurs morts et de 130 blessés. En outre, dans une région chrétienne au nord de Beyrouth, l'explosion, le 14 février, de deux autobus a encore fait des tués et des blessés.

Sans doute la conférence internationale sur le Liban, qui s'est tenue à Paris le 25 janvier 2007, a-t-elle permis, grâce aux principaux contributeurs (Banque européenne d'investissements, Arabie saoudite, États-Unis, France, Commission européenne, institutions arabes), de recueillir 7,6 milliards de dollars pour concrétiser l'aide au gouvernement libanais, mais n'a pas effacé pour autant le sentiments de guerre civile rampante qui affecte le pays du Cèdre, alors que 11 000 Casques bleus et 15 000 soldats libanais s'efforcent de contrôler la zone frontière avec Israël, sensible au moindre incident militaire, comme ce fut le cas le 7 février.

- Concernant l'**Iran**, après quatre mois de tergiversations, le Conseil de sécurité de l'ONU a fini par accepter le 23 décembre 2006, une résolution imposant à

Téhéran des sanctions économiques et commerciales dans le domaine sensible de l'enrichissement d'uranium. Les Allemands, Britanniques et Français ont été à l'origine de ce texte appuyé par les États-Unis, qu'il a fallu édulcorer pour satisfaire aux desiderata de la Chine et de la Russie, détentrices du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies. Le document finalement voté prévoit d'empêcher la livraison, la vente ou le transfert de tout matériel, équipement, technologie qui puissent contribuer aux activités nucléaires ou balistiques de l'Iran. De plus, le Conseil de sécurité interdit également toute fourniture à la République islamique et assistance de formation technique, d'investissement, de services financiers ou transferts de ressources dans le domaine considéré.

Comment a réagi le régime des mollahs ?

Comme on pouvait s'y attendre, non seulement il a aussitôt fait savoir qu'il ne suspendrait pas ses activités nucléaires, mais il en a profité pour affirmer sa détermination de poursuivre son programme d'enrichissement de l'uranium, notamment en mettant en route 3 000 centrifugeuses. Puis il a fait voter une loi qui oblige le gouvernement iranien à réviser sa coopération déjà très ralentie avec l'agence des Nations unies pour l'énergie atomique dont le directeur général, Mohamed El Baradei, a reçu le prix Nobel de la Paix.

Bref, si Téhéran n'a pas coupé les ponts, les Iraniens ne s'en estiment pas moins victimes de discrimination. Leur ambassadeur à Paris a encore cité le cas du Premier ministre israélien, M. Olmert, qui, dans un récent propos rapporté par la presse internationale, a implicitement classé son pays parmi les puissances nucléaires homologuées. L'ambassadeur dénonce une « politique occidentale de deux poids, deux mesures » en la circonstance.

De fait, le Premier ministre iranien risque bel et bien d'entraîner son pays dans une dangereuse aventure... Ses discours contre ce qu'il appelle « le régime sioniste » sont éloquentes. Le 12 novembre dernier encore, devant la « fine fleur » du révisionnisme international réunie à Téhéran, il a

cru devoir faire savoir que « tout comme l'URSS a disparu, le régime d'Israël va bientôt disparaître ».

Comment croire que le Premier ministre iranien ne conçoit que des projets pacifiques – y compris sur le plan nucléaire – quand il tient un tel langage et profère de telles diatribes ?

Le personnage commencerait d'ailleurs, dit-on, à inquiéter l'opinion publique iranienne elle-même. Il a subi ses premiers échecs électoraux lors de récentes élections municipales à Téhéran. Dans les universités, des contestations se sont élevées contre lui, tandis que son voyage de janvier dernier en Amérique latine, notamment auprès de Hugo Chavez, le nouveau patron d'un Venezuela pétrolier « anti impérialiste », a été critiqué.

Alors que les Occidentaux ont déclaré patienter jusqu'au 21 février pour recevoir de Téhéran une réponse qui aurait pu ne pas être totalement négative à la résolution 1737 de l'ONU condamnant le double jeu iranien, avant d'examiner la possibilité de nouvelles sanctions, le président de la République française a cru devoir se distinguer de ses partenaires européens en minimisant publiquement et sans préavis, le 29 janvier dernier, la menace d'une bombe nucléaire iranienne pour, quelques jours plus tard, rectifier le tir afin de calmer l'émoi des diplomates.

M. Chirac, fin de mandat et fin de parcours, veut manifestement se distinguer, alors que les États-Unis et Israël réclament des sanctions plus dures à l'égard de Téhéran. Il n'en reste pas moins que l'Iran dispose d'installations secrètes enterrées, qu'il s'est doté de missiles Sahab 3 – d'une portée testée qui permet de frapper Israël et les QG américains du Qatar et de Bahrein, dans la région du golfe, sans problème –, que, selon un rapport publié le 31 janvier 2007 par l'Institut international d'études stratégiques de Londres, l'Iran possèdera, s'il le souhaite, des armes atomiques dans deux ou trois ans, à partir des 3 000 centrifugeuses annoncées et susceptibles de produire dès maintenant de l'uranium hautement enrichi pour fabriquer, selon l'IISS (qui doit savoir ce dont il parle) une première arme nucléaire.

C'est d'ailleurs ce que pense, à Bruxelles, le haut secrétaire général du Conseil et non moins « haut représentant pour la PESC » (politique étrangère et de sécurité commune), M. Javier Solana, déclarant au ministre des Affaires étrangères de l'Union, le 12 février, qu'il faut prévoir « qu'à un certain stade, l'Iran acquière la capacité à enrichir de l'uranium à l'échelle nécessaire pour un programme d'armement ».

Tout ceci au moment où les États-Unis accusent les Iraniens de soutenir certains groupes d'insurgés chiites en Irak, au moment aussi où Washington vient d'envoyer un deuxième porte-avion (l'USS John E. Stennis) dans le Golfe persique, avec son groupe de combat, tandis que dans une région iranienne proche de la frontière afghane, le 14 février, un groupe sunnite extrémiste iranien (« Les soldats de Dieu ») a tué une dizaine de « Gardiens de la révolution » (la garde prétorienne du régime) au cours d'un attentat à la voiture piégée.

Certes, pour nous résumer, personne ni l'Oncle Sam ni *a fortiori* les Européens, qui affichent des désaccords entre eux dans l'affaire iranienne comme dans bien d'autres, n'a apparemment intérêt à un clash avec l'Iran, aux conséquences économiques terribles et politiques imprévisibles, mais nul ne peut contester que la situation qui se développe comporte pour le moins des risques de dérapages.

- Dans l'**Irak** voisin, l'année 2006 s'est terminée par la pendaison de Saddam Hussein. Le dictateur irakien, mégalomane brutal et, au besoin, sanguinaire, devait s'attendre à ce verdict depuis qu'il avait été capturé par les forces américaines le 13 décembre 2003, sur dénonciation (25 000 dollars avaient été promis à cet effet), puis incarcéré en attendant son jugement. Il n'empêche que le déroulement de son procès devant un tribunal irakien n'a pas manqué d'irrégularités. Or, on aurait pu éviter cette parodie. Condamné par le tribunal le 26 décembre 2006, Saddam a été exécuté le 30 du même mois pour « crimes contre l'humanité », au motif que 140 habitants de la localité chiite de Doujaïl avaient été exécutés par ses troupes en 1982 et

non pour l'ensemble de son « règne ». L'homme avait fait bien pire, en effet, notamment à l'égard des Kurdes assassinés par dizaines de milliers. La pendaison consécutive, le 15 février, des anciens chefs de renseignements et du tribunal révolutionnaire du régime baasiste instauré et maintenu d'une poigne de fer par Saddam n'a pas surpris également. Par contre, on s'explique mal comment et pourquoi la tête de l'ancien chef de renseignements Barzan al-Takriti s'est « séparée du corps » pendant l'exécution.

Quoi qu'il en soit, dans les jours qui suivirent, on n'annonçait pas seulement la poursuite des violences au « pays des deux fleuves » mais aussi que le 3 000^e GI de la guerre d'Irak venait d'être tué, tandis qu'on décomptait depuis le début de la guerre, le 20 mars 2003, 21 000 blessés du côté américain. Le nombre des seuls tués irakiens, également depuis mars 2003, serait de 40 000. Le coût de la guerre était estimé par le groupe d'enquête américain présidé par l'ancien secrétaire d'État, James Baker, à 400 milliards de dollars, au début de décembre de l'année dernière. Le groupe d'enquête comprenant cinq démocrates et cinq républicains a même qualifié le résultat des opérations militaires engagées en mars 2003 de « constat d'échec ».

De plus, leur rapport décrétait : « les États-Unis ne peuvent pas atteindre leurs objectifs au Proche-orient s'ils ne s'occupent pas directement du conflit israélo-palestinien ». Il leur faut donc « une nouvelle approche », tout en envisageant en Irak une « porte de sortie » pour ne pas perdre la face dans le monde arabe, mener une « offensive diplomatique globale ». Un rapport du Pentagone daté du 18 décembre dernier devait confirmer pour sa part la détérioration de la situation à Bagdad. George Bush s'est alors décidé à réagir, demandant aux démocrates dans le *Wall Street Journal* de « coopérer avec lui », plaidant en faveur d'un « consensus bipartite pour gagner la guerre », tandis qu'il confiait au *Washington Post* que « la guerre n'était pas gagnée. Comme si on ne s'était pas aperçu d'une telle évidence !

• L'objectif central est désormais d'arriver à la sécurisation de Bagdad (même si cela a un prix), ainsi qu'à celle de la province sunnite d'Anbar, proche des frontières jordanienne et irakienne où les séides d'Al Qaida seraient très actifs. 132 000 militaires américains sont déjà sur place en Irak. Bush y ajoute désormais cinq brigades (21 500 soldats), dont quatre seront envoyées à Bagdad, « en attendant que des forces proprement irakiennes soient en mesure de prendre le relais ». Et puis, comme le président américain considère que ses principaux collaborateurs sont les premiers responsables des déboires rencontrés dans la région, il a changé son équipe : le chef du renseignement, l'ambassadeur à Bagdad, le chef du commandement central pour le Moyen-orient, le commandement en chef des troupes en Irak étant attribué au général Petraeus dont on dit grand bien. Georges Bush devra, quoi qu'il en soit, compter avec un Congrès démocrate, le cent dixième de ce grand pays devenu la puissance politique, stratégique, technologique dominante du monde d'aujourd'hui, malgré la montée en flèche d'une Asie capitaliste dont l'État leader – « l'Empire du Milieu » – s'ébranle sous la férule du plus puissant parti communiste subsistant sur la terre des hommes.

Signe des temps, c'est une femme, Nancy Pelosi, qui préside la nouvelle chambre des représentants. La première de l'histoire des États-Unis. Faut-il y voir un heureux présage pour Hilary Clinton qui ambitionne de s'installer à la Maison Blanche pendant que Bill serait invité à faire tapisserie et pénitence ? Nancy a en tout cas fait savoir à George Bush qu'elle l'attendait de pied ferme avec sa bible stratégique « qui a déjà échoué en Irak ». De fait, le 16 février, la Chambre des représentants a désavoué par 246 voix contre 182 (dont 17 républicains) l'envoi du contingent de 21 500 militaires complémentaires en Irak réclamé par George Bush, mais le Sénat n'a pas suivi faute de rassembler le quorum nécessaire à l'adoption de la même résolution (non contraignante constitutionnellement parlant). La bataille va néanmoins se poursuivre maintenant sur le plan budgétaire et politique. George Bush sera jugé sur ses résultats en Irak dans les mois qui viennent, tandis que son

principal allié, Tony Blair, annonçait le retrait progressif des troupes britanniques (7 200 militaires) avant la fin 2008.

Voyons maintenant comment appréhender les autres dossiers de politique mondiale dans lesquels se trouvent aujourd'hui impliqués, *nolens volens*, les États-Unis, en commençant par le dossier afghan.

Afghanistan rebelle

D'une manière générale, le soulèvement taliban a gagné du terrain dans le sud du pays et, en particulier, dans les régions proches de la frontière pakistanaise d'où – selon John Negro, porte qui vient de quitter ses fonctions à la tête des services américains – Al Qaida contrôle un « réseau opérationnel qui irradie vers ses affiliés à travers tout le Moyen-orient, l'Afrique du Nord et l'Europe ».

Le gouvernement afghan pro-occidental de Kaboul (Hamid Karzaï) accuse de plus en plus ouvertement le Pakistan de constituer la véritable base arrière de la rébellion afghane, avec probablement la complicité de certains services de renseignements d'Islamabad. Le gouvernement pakistanais, officiellement allié des États-Unis avec le général Pervez Musharraf, mais menacé des sanctions de Washington, reconnaît que des infiltrations de combattants armés en provenance des zones frontalières tribales voisines de l'Afghanistan sont « plausibles », mais il se refuse à en assumer la responsabilité. Confrontées à leurs propres extrémistes islamistes, les autorités pakistanaises sont donc soupçonnées de double jeu.

Quoi qu'il en soit, l'implication des forces américaines et de l'OTAN en Afghanistan s'accroît. Elles ont à faire face à l'agressivité croissante des talibans. Depuis 2006, ils contrôlèrent des zones quatre fois plus étendues qu'auparavant. 4 000 personnes – insurgés, civiles, militaires – auraient péri dans des embuscades ou des attentats. Sur le terrain, 27 000 militaires américains sont engagés (dont 11 800 au titre de l'OTAN). La force internationale d'assistance et de sécurité compterait désormais 33 000 hommes. Ses principaux contingents, outre les Américains, sont constitués de Britanniques (5 500 hommes),

d'Allemands (3 000), de Canadiens (2 700), de Néerlandais (2 200), d'Italiens (2 000), de Français (1 000), en l'attente d'un millier de Polonais.

Dans ses conclusions, le Conseil européen du 15 décembre dernier a tenu à rappeler que l'Union européenne avait, pour sa part et depuis 2002, fourni une contribution de 3,7 milliards d'euros pour « faire en sorte que l'Afghanistan assume ses responsabilités et maîtrise son propre destin » mais que le pays « traverse toujours une phase critique ». D'une manière générale, les contacts européens à propos de l'évolution des événements aux Proche et Moyen-orient et en Afghanistan demeurent nettement pessimistes. Ainsi, le Conseil européen a « noté avec préoccupation que le Moyen-orient restait confronté à l'une des crises les plus graves qu'il ait connues depuis plusieurs années, avec un conflit israélo-arabe au cœur de cette crise ». Qui plus est, le Conseil européen s'est dit « préoccupé » par la détérioration de la situation libanaise et « gravement préoccupé » par « l'incidence négative de la politique de l'Iran sur la stabilité et la sécurité du Moyen-orient ».

Prolongements africains

Le Conseil européen s'est aussi déclaré, après examen des troubles qui caractérisent les confins de l'Afrique noire et de l'Afrique blanche au Darfour, « déterminé à soutenir les efforts de paix au Darfour », administrant au passage une leçon de morale au gouvernement islamique de Khartoum qui se moque du droit et de la démocratie comme du « respect de ses obligations », mais s'est bien gardé d'émettre la moindre opinion sur ce que Jean-Marie Colombani observait sur le nouveau rôle de la Chine en Afrique, dans *Le Monde* du 30 décembre dernier. À savoir que « Pékin se comporterait en Afrique en prédateur de matières premières, vendeur de produits made in China et soutien de régimes dictatoriaux et corrompus ». Un exemple : « À l'ONU, [...] Pékin défend bec et ongles un de ses plus importants fournisseurs de pétrole, le Soudan, dont le régime, mélange de tyrannie islamiste et de dictature

militaire, est responsable de certains des pires atrocités perpétrées sur ce continent depuis le génocide du Rwanda. »

Quant aux Américains, s'il est exact qu'ils ont longtemps estimé que le continent noir n'était pas l'une de leurs priorités, considérant que les Européens – et notamment les Français – y avaient gardé une certaine influence, ils ont, depuis les attentats islamistes dont ils ont été victimes au Kenya et au Tanganyika en 1998 et au Yémen en 2000, renforcé leur présence stratégique en créant un commandement militaire régional pour l'Afrique, chargé à partir de l'automne 2008 de développer la coopération avec les pays africains, et installé une base à Djibouti au débouché de la Mer rouge sur l'Océan indien, en 2003, qui leur permettent de contrôler la corne de l'Afrique et la partie méridionale de la péninsule arabique. Dans cette corne de l'Afrique, en effet, la Somalie – ancienne « terre des aromates » des Romains –, vivant depuis une quinzaine d'années dans des luttes de clans inextricables et la grande pauvreté, a vu le 5 juin 2006 les milices en guenilles mais fort bien armées (par qui ?) des « Tribunaux islamiques » passer à l'offensive et s'emparer sans coup férir de la capitale Mogadiscio, obligeant les forces du gouvernement dit de « transition » considéré comme légal, à déguerpir et à se réfugier non loin de la frontière éthiopienne. Il a fallu l'intervention de l'armée éthiopienne, alliée des États-Unis, pour chasser les envahisseurs et reprendre la ville de Mogadiscio (énorme poudrière urbaine potentielle de 2 800 000 habitants). C'est alors que les États-Unis ont décidé, à leur tour, d'intervenir directement grâce à leur base de Djibouti, en frappant par la voie aérienne les bandes armées islamistes faisant retraite vers la frontière kenyane. Ce repli a permis au « gouvernement de transition » somalien de se réinstaller tant bien que mal à Mogadiscio malgré des affrontements de guérilla qui n'ont jamais cessé. Cet épisode est venu opportunément rappeler que, contrairement à l'Union européenne, les États-Unis sont toujours en mesure de développer des actions militaires unilatérales dans le monde. C'est même le seul État à pouvoir le faire directement, malgré la montée en puissance

de la Chine, mais l'histoire récente, comme on a pu le voir en Irak, lui déconseille d'abuser d'un tel « privilège ».

Dans cette même Afrique de l'Est par ailleurs, des actes de violence insensés ont continué à se dérouler dans le Darfour soudanais, province désertique mitoyenne de la République centrafricaine, du Tchad et, dans une moindre mesure, de la Libye du colonel Khadafi. La République centrafricaine et le Tchad, encore francophones, disposent en tant qu'ex-colonies françaises, de la protection de petites forces françaises terrestres et aériennes stationnées sur leurs territoires. Le Soudan, anciennement anglo-égyptien, est devenu une république islamique gouvernée par un certain Omar Al-Bachir, parvenu au pouvoir à la suite d'un coup d'État en 1989. Le dictateur est soutenu par le mouvement intégriste islamique. Il a imposé la charia.

Au Darfour, territoire majoritairement peuplé de noirs et grand comme la France, Al-Bachir a favorisé les raids meurtriers de milices arabes blanches. Les janjawids massacrent les populations sédentaires noires. 200 000 personnes auraient perdu la vie. La communauté internationale – c'est-à-dire l'ONU – s'est saisie de la question du Darfour, avec une grande prudence qui en dit long sur ses capacités de rétablir ici ou là des situations compromises par l'arbitraire ethnique et politique. Pour Khartoum, en effet, le Darfour reste une chasse gardée de souveraineté soudanaise. Les quelques forces armées de « l'union africaine » envoyées sur place pour assurer le maintien de l'ordre ont assisté impuissantes aux tueries qui se poursuivent depuis. Quant à l'aide internationale espérée – qui devait être à la mesure des 2 millions de personnes déplacées –, elle s'est avérée dérisoirement insuffisante. Il a fallu que les janjawids, ignorant les frontières, opèrent des razzias dans les territoires tchadien et même centrafricain pour que l'aviation française intervienne et les dispersent à la requête des gouvernement de N'djamena et de Bangui.

L'Union européenne, tout en déplorant le drame qui s'est déroulé sous ses yeux, le qualifiant de « situation humanitaire épouvantable », s'est montrée, elle aussi, avant tout soucieuse de ne pas s'impliquer comme telle trop avant

dans ce conflit d'un autre âge, aux confins de l'Afrique noire et de l'Afrique arabisée.

Mondialisation et métamorphose

De quel monde héritons-nous en ce début d'année 2007 ? Comment se comporte la terre des hommes ?

Nous vivons un processus de mondialisation qui ne cesse de s'accroître et de polariser les énergies. Il est banal de la constater : l'accélération conditionne nos comportements et nous devons sans cesse apprendre à dominer les conséquences de nos innovations. Nous vivons à l'ère des firmes globales, de l'informatique, du numérique, de l'ouverture indéfinie des marchés et des frontières aux technologies nouvelles, aux produits « de l'étranger ». Il faut sans cesse faire face à des métamorphoses profondes liées au rapetissement du monde contemporain.

Le problème de l'homme aujourd'hui est de ne pas se laisser surprendre par la cadence et la prolifération des événements, d'être en mesure de recycler sans cesse ses connaissances, de s'adapter à la transnationalisation des données dans un univers où les tendances économiques, technologiques, énergétiques, peuvent s'inverser avec une rapidité déconcertante.

Les défis de l'ère technologique auxquels nous sommes confrontés ont un caractère de plus en plus universel. Nous sommes entrés dans une phase d'intégration croissante de l'humanité. Les techniques de production, de communication, d'information, secrètent cette intégration dans les faits. Comme l'ont bien observé Luis Miotti et Frédérique Sachwald dans un article de la revue *Ramses 2007*, « l'intégration mondiale progresse plus vite que l'intégration européenne, tandis que les nouvelles technologies explosent désormais à leur tour dans les pays du sud et que la révolution numérique se traduit par une fracture générationnelle entre ceux qui surfent sur les nouveaux médias et moyens de communication et les autres ».

- Alors que le monde vient de franchir le seuil des 6 milliards et demi d'habitants, contre 3 milliards et demi dans

les années 50 et devrait – sauf catastrophe majeure – atteindre les 9 milliards vers 2050, selon la Banque mondiale la globalisation permet désormais une amélioration du niveau de vie d'une grande partie de l'humanité, qui serait de l'ordre de 2,5 % par an en moyenne dans les pays développés et de plus de 4 % dans les pays émergents, au cours des vingt-cinq années à venir. Toujours pendant la même période, le nombre des « extrêmement pauvres » (moins de 1 dollar par jour) serait divisé par deux, rétrogradant de 1,1 milliards à 550 millions. Mais rien n'est linéaire... D'un côté les « émergents » se rapprocheraient des « riches », même si, dans certaines parties du monde (en Afrique et en Amérique latine partiellement), les divergences d'évolution se maintiendraient.

De fait, quand l'Europe communautaire actait sa naissance, notre planète comptait quatre-vingt-quinze villes de 1 million d'habitants. Le chiffre passerait à 550 en 2015, avec certaines mégapoles tentaculaires : 36 de plus de 10 millions d'habitants. Le grand Tokyo en compterait alors 35 millions, Mexico, Sao Paulo et Bombay dépasseraient les 21 millions, contribuant fortement à la dégradation de l'environnement : changements climatiques abrupts, élévation des eaux maritimes, désertification, déforestation, etc.

Deux exemples pour conclure à ce propos : la revue *Sciences* nous a récemment appris que le Groenland perdait désormais cent milliards de tonnes de glace par an, tandis que, selon nos météorologues, nous avons connu l'an dernier en Europe l'automne le plus chaud depuis les trois derniers siècles.

Fragmentation politique et résurgences nucléaires

- Alors que nous sommes, par ailleurs, dans un monde interconnecté qui nous permet de communiquer instantanément les uns avec les autres, d'un bout à l'autre de la planète, nous vivons également dans un univers politiquement de plus en plus fragmenté.

Nous vivons sur une fiction, celle d'une société politique universellement organisés en États souverains.

Chacun est sensé être « responsable d'une territoire et d'une population ». Il y a un monde des États et un monde des peuples. Ils ne coïncident d'ailleurs pas nécessairement. Voyez, par exemple, le cas des Kurdes partagés entre les « souverains » iranien, irakien, turque et syrien. Ce monde des États se retrouve dans l'ONU. Ils sont aujourd'hui 192 dans le club, avec des géants comme la Russie (17 millions de km² dont un peu plus de 4 millions seulement en Europe, mais seulement 143 millions 680 000 habitants au total) ou la Chine (9 millions 600 000 km² pour une fourmilière humaine d'un milliard 300 millions d'individus), ou encore l'Inde (8 millions 165 000 km² avec une densité de population encore plus forte : 1 milliard 112 millions d'Hindous s'exprimant en 18 langues officielles). Et puis, il existe une poussière de petits États – comme le Liechtenstein en Europe (160 km² et 35 000 habitants), Saint-Christophe-et-Niévès dans les Îles sous le vent (269,4 km² et 39 500 habitants), les Maldives (298 km² mais près de 300 000 habitants) –, transformés en paradis éphémères à fleur d'eau pour les touristes ; ou encore l'émirat du Qatar (11 437 km² avec 800 000 habitants vivant sur une croûte calcaire et de sel mélangé), abritant les troisièmes plus grandes réserves mondiales de gaz et un pactole complémentaire en pétrole, avec encore trois caractéristiques : la polygamie qui subsiste, la présence du QG américain pour le Moyen-orient et la chaîne arabe de télévision Al Jezira qui fera désormais la pige à CNN en diffusant en anglais. Toutes ces entités étatiques, parfaitement disparates, sont le fruit d'une histoire étrange : celle de la « terre des hommes » dont parlait Antoine de Saint-Exupéry quand j'étais moi-même un adolescent, mais qui donne de plus en plus le vertige aujourd'hui. À l'époque de la naissance des traités de Rome, on ne comptait encore que 75 États. Leur nombre a plus que doublé, même si l'ONU qui les accueille est la même organisation internationale qu'à l'époque. Le Conseil de sécurité a les mêmes prérogatives et ce sont toujours les mêmes États sortis vainqueurs de la deuxième guerre mondiale (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) qui possèdent un droit de veto discrétionnaire. Au

sein de l'Assemblée générale, chaque État membre dispose d'une voix – qu'il s'agisse du Brésil ou d'un des divers îlots « souverains » qui peuplent le Pacifique et autres lieux maritimes. De plus, elle n'émet que des recommandations. En fait, la plupart du temps, des vœux pieux... Les choses sérieuses se passent ailleurs, entre puissances ou groupes de puissances, ou encore au sein du Conseil de sécurité.

Autrement dit, cette structure qui n'a pas évolué est aujourd'hui totalement inadaptée à la marche du monde, d'autant que la nucléarisation de la planète a tendance à nouveau à s'accélérer depuis peu. Les États-Unis disposent de plus de 10 000 têtes nucléaires. Les Russes les suivent avec plus 7 000 têtes et des stocks en cours de désarmement. Puis viennent la Chine, la France, la Grande-Bretagne, avec plusieurs centaines d'engins chacune. Il faut ajouter à ces États membres du Conseil de sécurité Israël, puissance nucléaire non déclarée. Qui plus est, depuis 1998, la liste des puissances nucléairement reconnues comme telles s'est allongée avec l'Inde et le Pakistan. On leur reconnaît dans les milieux militaires et scientifiques plusieurs dizaines d'engins dans chaque cas. Enfin, la Corée du Nord a, on s'en rappelle, procédé le 9 octobre dernier avec succès, à un premier essai nucléaire ; mais sous la pression de Pékin, elle vient en principe d'accepter, après quatre mois de négociations réunissant les deux Corées, les États-Unis, le Japon, la Russie et la Chine, de désactiver sa centrale de Yongbyon ainsi que le retour des inspecteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

En échange de la désactivation de Yongbyon, la République populaire de Corée du Nord devrait recevoir 950 000 tonnes de fioul par an et 1 million de kilowatts d'électricité pour faire face à ses besoins. Après ce premier geste de bonne volonté de part et d'autre, Pyongyang devrait entamer de nouvelles négociations destinées à normaliser sa situation (fin des sanctions financières à l'encontre de la RPDC, reprise de relations diplomatiques normales).

La présidence allemande de l'Union européenne s'est félicitée de ce premier résultat mais se montre prudente. Tout dépendra de la mise en œuvre réelle de l'accord

intervenue à Pékin. Cet « arrangement » n'est qu'un premier pas. Les engagements pris par les États-Unis – en l'occurrence fourniture d'énergie contre sécurisation – ne lient pas encore vraiment les parties pour l'avenir.

Sans doute, pour le moment, la nucléarisation du monde reste-t-elle encore sous contrôle, mais les crises iranienne et nord-coréenne ne sont pas les seules qui obscurcissent l'horizon. Ainsi, la République tchèque et la Pologne viennent de donner leur accord à Washington pour que les États-Unis développent sur leurs territoires respectifs un système de défense antimissile (et antinucléaire) américain. En principe ce système est conçu pour faire face à d'éventuelles attaques en provenance de la Corée du Nord et de l'Iran. Mais la Russie s'est sentie d'autant plus concernée que les rapports entre Washington et Moscou sont à nouveau empreints de défiance. Le commandant des forces stratégiques (nucléaires) russes, le général Solovtsov, dès l'annonce officielle de l'installation de bouclier américain s'est fait menaçant : « Si les gouvernements de Prague et de Varsovie confirment leur décision, nos forces stratégiques seront en mesure de pointer leurs missiles sur les installations en question. »

Comme on le sait, Vladimir Poutine ne s'est d'ailleurs pas privé de dénoncer vertement « l'unilatéralisme américain » les 10 et 11 février 2007, lors de la 43^e Conférence sur la politique de sécurité qui s'est tenue à Munich, alors qu'il venait de promouvoir le général Sergueï Ivanov, ministre de la Défense, au poste de vice-premier ministre en charge de l'industrie de défense et la diversification de l'économie civile. Sergueï Ivanov est issu, bien entendu, du KGB et appartient au « clan » poutinien. On dit pourrait succéder à Poutine en 2008.

Disparités globales

Enfin, la mondialisation, à ce stade et pour en finir avec elle, permet de constater que 2 % de l'humanité continuent à se partager, bon an mal an, la moitié de la richesse mondiale, tandis que la moitié de la population du globe n'est détent que 1 %. Sur les vingt plus grandes capitalisations boursières

en 2006, 12 sont américaines (avec 4 firmes « made in USA » parmi les cinq premières), 4 appartiennent à l'Union européenne (dont 3 en Grande-Bretagne), 1 est japonaise (Toyota), 1 russe (Gazprom). Mais la plus grande introduction en bourse de l'histoire a eu lieu le 27 octobre dernier à Hong-Kong et Shanghai. Les Chinois devraient être présents dans le peloton de tête 2008. Il faut savoir qu'en vingt ans, les principales capitalisations boursières ont été multipliées par 10. Mondialisation et financiarisation finissent par se confondre. On a pu le vérifier en juillet dernier avec la firme indienne Mital, absorbant Arcelor.

On constate là encore l'absence d'un organisme de niveau mondial susceptible de réguler les flux financiers de la globalisation. Ce n'est pas la vocation, en effet, des grandes institutions existantes comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

On constate également que l'Union européenne n'a pas la place qui devrait être la sienne dans ce jeu de rôles. Les pôles d'attraction restent les États-Unis, la Chine, le Japon et, pour partie, l'Inde.

L'écart a d'ailleurs continué à se creuser entre les États-Unis et l'Union européenne dans le domaine moteur de la recherche et du développement. Les dépenses américaines étaient supérieures à 300 milliards de dollars en 2004 contre un peu plus de 200 pour l'Union européenne. On comprend dans ces conditions l'alerte sonnée par la présidence finlandaise à la fin de l'année dernière : il faut que l'Union harmonise marchés et normes trop disparates et encourage autrement qu'en paroles la mobilité des chercheurs entre le public et le privé. En conséquence, on se doit d'augmenter significativement dans la planification budgétaire européenne les montants affectés à la recherche intégrée qui ne représentent que 6 % des dépenses communautaires. Nous avons besoin d'un nouvel élan pour nous hisser au niveau approprié face à la mondialisation galopante. Un seul exemple me vient à l'esprit disant cela : la création du moteur Google en 1998. Aujourd'hui, dans le domaine de la recherche sur Internet, il représente à lui seul 50 % de parts du marché mondial.

● La saga de l'humanité se poursuit imperturbablement, mais j'ai tenu à insister sur un point qui devrait nous tenir à cœur... La seule chose qui nous motive est de savoir si l'Europe sera à temps au rendez-vous de l'histoire pour rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elle ou si ce ne sera pas le cas. Et si donc elle saura, à temps, prenant conscience de ses responsabilités, matérialiser le rêve des précurseurs depuis le mythe de son enlèvement par Jupiter taureau ; depuis Machiavel dans son « Arte della guerra », depuis Erasme, Comenius et William Penn, l'espérance de la « paix perpétuelle » de l'Abbé de Saint-Pierre, l'éclat des « Lumières », Emmanuel Kant (« Zum Ewigen Friede »), sans oublier l'ambition visionnaire des « États-Unis d'Europe » d'un Victor Hugo... Ou bien si ce mythe s'évanouira.

(Paris, 23 mars 2007.)

Jean-Pierre Gouzy.